

Trois Rivières; Louis Bergeron, des Trois-Rivières. Eloïde DeGuise, de Sainte Geneviève.

*Sous-diacres.*—Philippe Manseau, de La Baie; Pierre O. Milot, de Saint-Ephrem de Tring; John Holehan, diocèse de Portland.

*Diacres.*—Vincent P. Jutras, de La Baie; Nestor Descoteaux, de La Baie; Chs. Malhiot, de Gentilly; Eugène Mayrand, de Deschambault.

*Prêtres.*—M. Dénoncourt, de Saint-Grégoire; P. G. Béliveau, de Saint-Grégoire; L. Ph. Hébert de Saint-Grégoire; J. Richard, de Saint-Maurice.

Tous les sous-diacres ci-haut mentionnés à l'exception de M. Grant, ont été promus au diaconat, le lendemain, à six heures, dans la Basilique.

— L'Exposition de la Puissance, qui vient d'avoir lieu à Montréal, a été un véritable succès. Les moyens ne nous ont pas permis d'y assister, quoique nous y aurions pué un sujet d'études qui eût pu nous être avantageux, au point de vue agricole. Nous emprunterons aux journaux les détails qui nous seront fournis pour ce qui regarde le département de l'agriculture à l'Exposition.

Voici la réponse de Son Excellence le Gouverneur-Général, à une adresse qui lui fut présentée par les directeurs de l'Exposition :

“ Messieurs,

“ Les sentiments de votre loyauté au Trône et de votre confiance dans les Institutions qui nous régissent sont d'un heureux augure pour notre pays. Ils ont ici une portée d'autant plus grande qu'ils sont exprimés par les représentants des diverses races dont se compose notre nationalité, et cela dans une circonstance toute spéciale, au milieu de cette enceinte où nous sommes réunis, et où s'offrent à notre admiration les produits industriels et agricoles d'un vaste territoire, auquel la Divine Providence accorde aujourd'hui une prospérité exceptionnelle et de plus en plus marquée. En effet, le langage que vous venez de faire entendre n'est pas seulement l'expression d'un hommage personnel à Celle qui porte si dignement la Couronne, et qui est par là même la fidèle interprète de notre Droit Constitutionnel; c'est encore la déclaration solennelle de votre dévouement pour une forme de Gouvernement consacré et perfectionnée par l'expérience des siècles, supérieure à toutes les autres formes par la somme de liberté qu'elle comporte. Aussi l'amour que vous portez aux Institutions de ce pays ne peut être un amour passager; il ne tient pas à l'existence d'un homme, à la durée d'un règne, il vit de la vie même de la nation dont la volonté souveraine a créé et maintient ces Institutions.

“ C'est un devoir bien agréable pour moi, Messieurs, d'avoir à représenter parmi vous le Gouvernement Fédéral du Dominion. L'encouragement qu'il donne chaque année à l'une des grandes Expositions Provinciales fournit aux habitants de chaque section du pays une excellente occasion de faire voir combien ils apprécient les avantages de la comparaison qui s'y établit naturellement entre les produits des diverses provinces ainsi que la concurrence salutaire qui en découle. De cette manière, les arts industriels reçoivent chaque année une nouvelle et vigoureuse impulsion, et se rapprochent de plus en plus de cette excellence de travail, laquelle peut seule donner aux

manufactures le degré de perfection nécessaire pour satisfaire les exigences légitimes des habitants du pays et les faire accepter à l'étranger. Chaque année, dans ces concours, on discute de nouveaux projets, de nouvelles entreprises dans l'art agricole. C'est ainsi qu'en ce moment nos regards se tournent avec confiance vers les nouvelles associations qui s'organisent pour la culture de la betterave. Cette industrie ne pourrait être inaugurée sous des auspices plus favorables, après les expériences déjà faites, qui prouvent que la betterave cultivée dans ce pays possède une plus grande proportion de sucre que celle de France ou d'Allemagne. Il en est de même des phosphates, dont la vertu fertilisante a été reconnue et hautement appréciée par les sociétés agricoles d'Europe. La vallée d'Ottawa, grâce à de récentes entreprises, pourra en fournir de grandes quantités. Enfin, vos esprits se préoccupent de l'encouragement donné à l'élevage du bétail et du meilleur mode à adopter pour l'exporter avec profit. Il est vrai que dans certaines parties de notre pays la longueur des hivers exige pour l'entretien du bétail des soins et des dépenses plus considérables qu'ailleurs; toutefois si cette industrie est conduite d'une manière intelligente, si on a soin de faire produire au sol d'abondantes récoltes, l'hiver ne sera pas un obstacle à la vente des bestiaux sur les marchés Européens, à des prix rémunérateurs.

“ Le Gouvernement Fédéral, en aidant de son concours, l'année dernière à Ottawa, cette année à Montréal, l'une des Expositions Provinciales, manifeste le désir qui l'anime, dans l'intérêt général, d'ajouter, tantôt dans une section du pays, tantôt dans une autre, aux ressources de chaque province. Ces ressources sont largement mises à contribution pour le soutien et l'avancement de plusieurs branches d'éducation; mais l'aide accordée par le Gouvernement du Canada fait de ce concours une véritable Exposition Générale pour une branche spéciale d'Instruction. D'après la teneur de nos lois, l'Education est l'affaire de chaque province en particulier. C'est pour cette raison que les subventions fédérales de cette nature, lorsqu'on juge à propos de les accorder, ne doivent pas avoir un but restreint à une seule province, mais doivent embrasser et promouvoir l'intérêt général. Elles sont destinées à favoriser ceux qui, moins chanceux ou moins fortunés, se trouvent en arrière des autres; le spectacle des résultats obtenus par leurs voisins étant propre à les faire entrer dans la voie du progrès. La question à poser ne doit pas être seulement: “ Cette exposition paiera-t-elle ses dépenses? ” “ Mais bien: “ Cette exposition répandra-t-elle des connaissances utiles dans de larges districts qui en ont besoin. ”

“ En terminant ces quelques remarques, permettez-moi, Messieurs, de vous exprimer de la part de la Princesse toute la reconnaissance qu'elle éprouvera de ce que, même en son absence, vous avez bien voulu faire mention de son nom. Il ne me reste plus maintenant qu'à remplir le devoir agréable pour lequel vous m'avez adressé cette gracieuse invitation, et en conséquence je déclare ouverte au public l'Exposition de Montréal. ”

Nous empruntons aujourd'hui aux journaux les détails suivants, pour ce qui concerne le département